REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2063

Attribution d'une subvention ponctuelle de 1 000 euros à la MJC Ménival pour l'organisation des Marches des Voies Vertes le 24 avril 2016 - Approbation et signature d'une convention d'application

Direction des Sports

Rapporteur: M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE: 4 MAI 2016

 $\underline{\textbf{PRESIDENT}}: M. \ COLLOMB \ G\'{e}rard$

SECRETAIRE ELU: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES: M. BRAILLARD

MADELEINE, Mme BAUME

2016/2063 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE 1 000 EUROS A LA MJC MENIVAL POUR L'ORGANISATION DES MARCHES DES VOIES VERTES LE 24 AVRIL 2016 -APPROBATION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 avril 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en 1960, l'Association « Maison des Jeunes et de la Culture de Ménival » (MJC Ménival) a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue ainsi au développement des liens sociaux. Son siège social est situé 29 avenue de Ménival à Lyon 5°. Elle comptait 1 466 adhérents en 2015.

L'Association « MJC Ménival » a organisé le dimanche 24 avril 2016 la première édition du projet « Les Marches des Voies Vertes », qui a pour but de faire découvrir les aménagements réalisés sur les voies vertes et de mettre en valeur deux sports, la marche nordique et la marche rapide.

Le projet consiste en l'organisation de deux marches non chronométrées (5.5 km et 11 km) sur les voies vertes du 5^e arrondissement de Lyon, sur lesquelles les participants pourront choisir d'évoluer en marche nordique ou en marche rapide.

Le parcours retenu est le suivant : Parc de la mairie du 5^e arrondissement (rue Dr Edmond Locard) – Parc de la passerelle – avenue Barthélemy Buyer (sur environ 15 km) – les Voies Vertes – traversée de la rue de Champvert – les Voies Vertes jusqu'à Tassin – retour Parc de la garde – Parc de Champvert – Parc de la passerelle - Parc de la mairie du 5^e arrondissement. Cette boucle se déroule sur 5.5 km, soit à faire deux fois pour le parcours de 11 km.

Le nombre de participants attendus est d'environ 300 personnes, marcheurs et marcheuses confirmés, ou débutants souhaitant découvrir cette activité par le biais d'un rendez-vous ludique et convivial.

L'Association « MJC Ménival » sollicite une aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de cette manifestation, notamment pour couvrir les frais d'encadrement et de sécurité (secouristes, matériels de sécurité...); les frais d'inscriptions permettant quant à eux de financer l'accueil des marcheurs et les ravitaillements.

Le budget prévisionnel de la manifestation « Les Marches des Voies Vertes » s'élève à 3 540 €.

L'Association « MJC Ménival » sollicite le soutien de la Ville de Lyon par l'octroi d'une subvention de 1 000 €.

Je vous propose qu'une subvention de 1 000 € lui soit allouée.

C'est la raison pour laquelle, je vous propose de signer une convention d'application avec cette association.

Vu ladite convention d'application;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention ponctuelle de 1 000 € est allouée à l'Association «MJC Ménival» pour l'organisation du projet « Les Marches des Voies Vertes », le dimanche 24 avril 2016 sur les voies vertes du 5^e arrondissement.
- 2- La convention d'application n° 9 susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « MJC Ménival », est approuvée.
 - 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT